

Permanences

- Bureau de Châteaubourg

Maison de l'Enfance, 1 rue Olympe de Gougès

Lundi : 17h - 19h

Mardi : 14h - 18h

Mercredi : 14h - 17h

Jeudi : 14h - 18h uniquement par téléphone

Vendredi : 13h30 - 18h bureau de Louvigné-de-Bois

Samedi : 9h - 12h sur rdv en semaine impaire

Pendant les vacances scolaires : consultez les horaires de permanences sur www.chateaubourg.fr

- Bureau de Louvigné-de-Bois

Place Beau Soleil (en face de la boulangerie)

Vendredi : 13h30 - 18h uniquement par téléphone ou sur rdv

- Les animatrices du Relais Petite Enfance peuvent également se déplacer dans votre commune sur rendez-vous.

Matinées d'éveil

Châteaubourg	Mercredi en semaine paire ; jeudi et vendredi	Maison de l'Enfance 1 rue Olympe de Gougès
Cornillé/ Saint-Aubin-des-Landes	Mardi	Yokoteck 12 rue des sports Saint-Aubin-des-Landes
Domagné	Jeudi	Halle des sports Allée des Sports
Louvigné-de-Bois	Vendredi	Espace Capucine Place Beau Soleil
Pocé-les-Bois	Mercredi semaine impaire	Salle communale VC 4 - Le Bourg
Saint-Didier	Mardi	Espace jeux La Vigne Carrée
Saint-Jean-sur-Vilaine	Lundi (planning sur www.chateaubourg.fr)	Salle des fêtes Rue Bellevue

Relais Petite Enfance



du Pays de Châteaubourg



02 99 00 97 95

rpe@chateaubourg.fr

www.chateaubourg.fr/rpe

Relais Petite Enfance
du Pays de Châteaubourg



Le **Relais Petite Enfance du Pays de Châteaubourg** est un lieu d'échanges, de rencontres et d'informations ayant pour objectif d'accompagner les parents et les professionnels de l'enfance.

C'est un service publique, gratuit, libre et ouvert à tous.



PARENTS



ASSISTANTS MATERNELS



ENFANTS



Le Relais Petite Enfance est **un lieu d'informations** :

- sur les différents modes d'accueil existants ;
- sur votre rôle d'employeur : démarches administratives, pajemploi, aides financières, contrat de travail (aide au calcul concernant la mensualisation, les congés payés, la fin de contrat...).

Des conférences sont également organisées autour des thématiques de l'éducation et du développement de l'enfant.

Le Relais Petite Enfance est **un lieu « ressource »** pour les assistant(e)s maternel(le)s et les gardes à domicile. Venez :

- vous informer sur la profession, vos droits et vos obligations (agrément, formation, rémunération...);
- obtenir des explications à propos de votre contrat de travail (calculs liés à la mensualisation, aux congés payés, à la fin de contrat...);
- échanger sur votre profession lors d'entretiens, de soirées à thème ou de matinées d'éveil.

Le Relais Petite Enfance propose **des matinées d'éveil** dans les communes du territoire (voir au dos).

Animées par des éducatrices de jeunes enfants, ces matinées sont destinées aux enfants âgés de 3 mois à 3 ans, non scolarisés, et accompagnés d'un(e) assistant(e) maternel(le), parent, grand-parent, garde à domicile.

Cet espace favorise le développement de l'enfant, son éveil, et participe à sa socialisation.

Gratuit. Sur inscription auprès du Relais Petite Enfance.